

PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Galan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, et sous la présidence de Martine LABAT, Maire.

Présents : Martine LABAT, Claire BOUSSIER, Jean-Yves BOUSSIER, Jean BRILLOUET, Laurent LAPEYRE, Geoffrey LORIN-BIRD, Christian STREET

Absents : Serge HOLUBOWICZ

Procurations : Serge HOLUBOWICZ à Martine LABAT

Secrétaire de séance : William SOYER

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 décembre 2025 : unanimité

Ouverture d'une régie : proposition d'ouvrir une régie afin de :

- facturer les copies et impressions faites au PINT pour le public
- encaisser la location des salles municipales et/ou du matériel communal
- encaisser les factures de cantine et de garderie d'un montant inférieur à 10€
- encaisser un droit de place lors de la fête de la tourte
- encaisser un forfait pour l'utilisation du domaine public par les gens du voyage (eau, électricité, utilisation du ramassage des ordures) : unanimité

Elargissement de la rue des Fossés : un échange de terrains avait eu lieu entre la commune et la propriété Reulet afin d'aménager le passage Camps et l'installation de containers de recyclage. Cette opération n'avait jamais été régularisée chez le notaire. Unanimité

Renouvellement de la convention de mise à disposition du personnel administratif de la commune auprès de la CCPL : unanimité

Far 2026 : travaux de modernisation de la voirie communale (Rue Henri Labroquère, Rue fontaine du Levalt, Rue de la Christinie, Place Louis Castets, Chemin du Batan). Devis Dastugue de 31441€ HT. Voix pour : 11 – Voix contre : 1

Questions diverses

Fête de la Tourte : première réunion cette semaine avec l'Office de Tourisme de la CCPL (qui est notre financeur) – bilan de 2025

- manque de restauration : demande au club de foot s'il veut bien organiser un repas sous chapiteau place des >Ormeaux (une centaine de couverts), ou il y aura également les foodtrucks
- manque de sanitaires : il est impératif de louer des sanitaires supplémentaires
- trouver des chapiteaux, en prêt ou en location
- Orchestre pour mini-bal en fin d'après-midi (validé et payé par la commune)
- la nouvelle équipe municipale devra être au complet ce jour-là, il faut du monde pour marquer les emplacements (la veille), placer les exposants, gérer les véhicules et les parkings etc (le jour J)
- Francis Ferran rencontrera la nouvelle équipe très rapidement